



MAIRIE DE MASSERAC

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 9

Excusés : 4

Pouvoirs : 3

Conseillers votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le samedi quinze juin à dix heures trente, le Conseil Municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de MASSERAC sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

La séance était publique.

Présents : Fabrice SANCHEZ, Julien RICORDEL, Stéphanie LAFORGE, Bruno MASETTO, Jean Michel HUBER, Soumaya GUILLOUX, André CHASLES, Fabien DEMARCQ, Thierry OLIVIE.

Excusés et Pouvoirs: Rémy FRICAUD – Pouvoir à Fabrice SANCHEZ, Régis CLAVIER – Pouvoir à Fabien DEMARCQ, Yveline KORCHEF.

Secrétaire de séance : Soumaya GUILLOUX

Compte rendu

Réunion Conseil Municipal du samedi 15 juin 2019 à 10h30

- **Redon Agglomération:**

Constitution conseil communautaire – Projet délibération joint

Dans la perspective des élections municipales en 2020, les communes et leur intercommunalité doivent procéder **au plus tard le 31 août 2019** à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire.

Les élus de Redon agglo ont voté à l'unanimité. A l'échelle de Massérac, aucun changement : un délégué communautaire seulement.

L'assemblée approuve à l'unanimité

- **Communication :**

- Bulletin municipal : Avant-première édition juillet 2019

- Panneau lumineux : communication uniquement communale. Une à deux communications par semaine – Exceptionnellement communication pour les associations si difficultés sur panneau associatif

Le panneau lumineux est branché sur l'éclairage public ce qui explique les dysfonctionnements car les batteries n'ont pas le temps de se recharger, à voir pour un branchement direct sur secteur. Ceci sera étudié en même temps que les travaux de construction des halles.

- Panneau associations : publication des informations uniquement pour les associations subventionnées par la mairie.

Devis complémentaire pour des consonnes et chiffres avec SDI Sign Enseigne

- **Affaires générales :**

- **Droit de préemption :** Déclarations d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme.

Plusieurs parcelles en cours d'acquisition sont dans le périmètre de protection de captage.

L'intérêt de préempter a été vérifié par les élus puis Atlantic eau.

L'objectif n'étant pas d'entraver l'activité professionnelle des exploitants.

L'idée est que la commune utilise son droit de préemption, qu'elle le délègue à Atlantic eau, qui proposera un bail dans lequel l'exploitant s'engage à protéger la nappe phréatique et ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

L'assemblée approuve à l'unanimité ces dispositions.

- **Ragondins**

Une réunion a été organisée par POLLENIZ 44 (ex FDGDON) dans le cadre de la lutte collective contre les rongeurs aquatiques envahissants le jeudi 13 juin 2019 à la salle polyvalente de Massérac.

Cette organisation propose de subventionner les chasseurs et les piégeurs de ragondins, mais il faut apporter la queue du ragondin sachant qu'il y'a des risques de morsures et que ces rongeurs peuvent être porteurs de maladie.

Le maire propose plutôt de confier la régulation des ragondins à l'ACCA en versant une somme de 2€ sous forme de subvention à l'ACCA, au vu d'une attestation annuelle qui correspondra à l'élimination d'un ragondin dans la limite de 200 ragondins par an, soit 400€.

Les pratiques sur le territoire :

- Plessé 3€
- Avessac 2€

C'est ensuite l'ACCA qui gère à 100% la procédure (enfouissement ou d'équarrissage ...)

L'assemblée approuve à l'unanimité ces dispositions.

- **Salle polyvalente : Nouveau contrat de location**

Validation du nouveau contrat de location (réglementation à l'égard de la sécurité ...), applicable à partir du 17 juin pour les nouvelles réservations.

Plan de la salle annexé au contrat de location

L'assemblée approuve à l'unanimité le nouveau contrat de location.

- **Cantine :**

Demande particulière de PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Monsieur le Maire a reçu en rdv le 25 mai une famille souhaitant inscrire son enfant à la cantine mais avec fourniture du panier repas car le repas spécifique allergènes d'Océane Restauration est de 5.686 ht, trop cher.

Mr le Maire avait donné un accord de principe, moyennant une participation financière fixée à 1€, en attendant de faire valider la décision en conseil municipal.

Un conseiller municipal interpelle l'assemblée à ce sujet (circulaire à l'appui) en émettant le souhait de décharger de toute responsabilité la municipalité et le personnel communal en cas de problème (respect de la chaîne du froid, conservation des aliments ...)

En l'absence de PAI pour l'instant, lequel doit être être validé par l'école et l'inspection académique, l' élu craint aussi les « dérives ».

Il est demandé à l'usager qu'il transmette son PAI à l'inspection académique et à la mairie.

Le Maire demande à l'assemblée des propositions :

Un autre conseiller municipal propose par exemple d'émettre un avis défavorable au panier repas fourni par la famille à partir du jeudi 20 juin pour des questions de responsabilités et de non respect de la législation, elle est en revanche autorisée à utiliser les services de Océane restauration en prévenant 48 h à l'avance.

Un contact sera donc pris dès lundi 17 juin avec la famille pour informer de la décision prise par le conseil.

- **Techniques :**

Maintenance & exploitation de l'éclairage public par le Sydela (plaquette et proposition jointes)

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité sauf une abstention, l'adhésion au service de maintenance du sydela pour le niveau 1.

- **Finances:**

- Devis Aire de jeux : deux propositions Camma Sports et Redon Clôture Aménagement

Monsieur le Maire propose une solution mixte :

- Retenir l'offre de Camma Sports pour la grande structure (Artic plus - tranche d'âge 3 à 14ans) en acier galvanisé et thermo laqué, qui ne nécessite pas d'entretien pour 13 348.92 ttc
- Retenir l'offre de Redon Clôture Aménagement pour la petite structure, environ 1 620 ttc

L'assemblée approuve à l'unanimité l'acquisition des 2 structures et sollicite le fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de Redon pour subventionner partiellement l'investissement.

- Devis alarme local technique et devis vidéo-surveillance stade de football et gare

Monsieur le Maire et son premier adjoint ont reçu 5 prestataires.

Il est proposé de donner pouvoir à la commission vidéo surveillance (composée des 4 personnes qui ont le droit de visionner : Monsieur SANCHEZ, Rémy FRICAUD, Régis CLAVIER, Fabien DEMARCQ) pour le choix du prestataire définitif car il manque 3 devis.

Le vote requiert 1 abstention

Questions et Informations diverses :

- Echange culturel Courcelles/Massérac dimanche 23 juin 2019 annulé
- Fournil communal : l'association a rencontré une personne de Conquereuil qui avait construit un four à Guéméné-Penfao. Mr le Maire déposera une déclaration préalable prochainement.
- Muret derrière église : travaux prévus semaines 25 et 26, prestation réalisée par l'entreprise Delamarre puis l'employé communal.

Les planches seront stockées au local voirie

- Prévoir une réunion de travail avec les commissions communales Assainissement et Finances au sujet de la gestion des ordures ménagères de la commune – 1^{ère} semaine de juillet documents de travail à remettre avant la réunion fixée au mardi 2 juillet 19h

- **Tour de table :**

- Thierry OLIVIE : remise des dictionnaire le 29 juin à 11h – inviter la presse – passer la commande
- Stéphanie LAFORGE : point sur le dernier conseil d'école : 64 élèves pour la rentrée prochaine soit 4 classes maintenues grâce au dispositif REP et classes dédoublées
- Suite loi blanquer : finalement pas de regroupement, rejet mesure inscription obligatoire des enfants étrangers ; ce qui est acté : l'école obligatoire à partir de 3 ans ... (compte rendu du conseil d'école joint)

Amendements regroupement collèges et écoles toujours à l'étude donc vigilance sur ce point
Relations mairie école : armoires rideaux spécifiques, besoin de mobilier voir le presbytère, carré potager ok, parterre de fleurs devant l'entrée, refaire point pour ménage été. Réunion prévue le 28 juin à 17h30

- Samedi 13 juillet à 11h cérémonie en hommage à Daniel GUILLET – inviter les bénévoles
- Bruno MASETTO : 2 commissions : internet : démarches en ligne et jumelage : modification des statuts ...pour relancer la dynamique y intégrer le boulanger, les fours, la ferme du clos cheny...formaliser quelque chose avec la commune de fontaines, AG en septembre

Fin de séance à 12h10

Prochaine séance

Samedi 7 septembre 10h30 ou avant si nécessaire